



COOP de solidarité,
Solutions d'apprentissage

PLAN DE FORMATION CERCLE D'INTÉRÊT PROFESSIONNEL

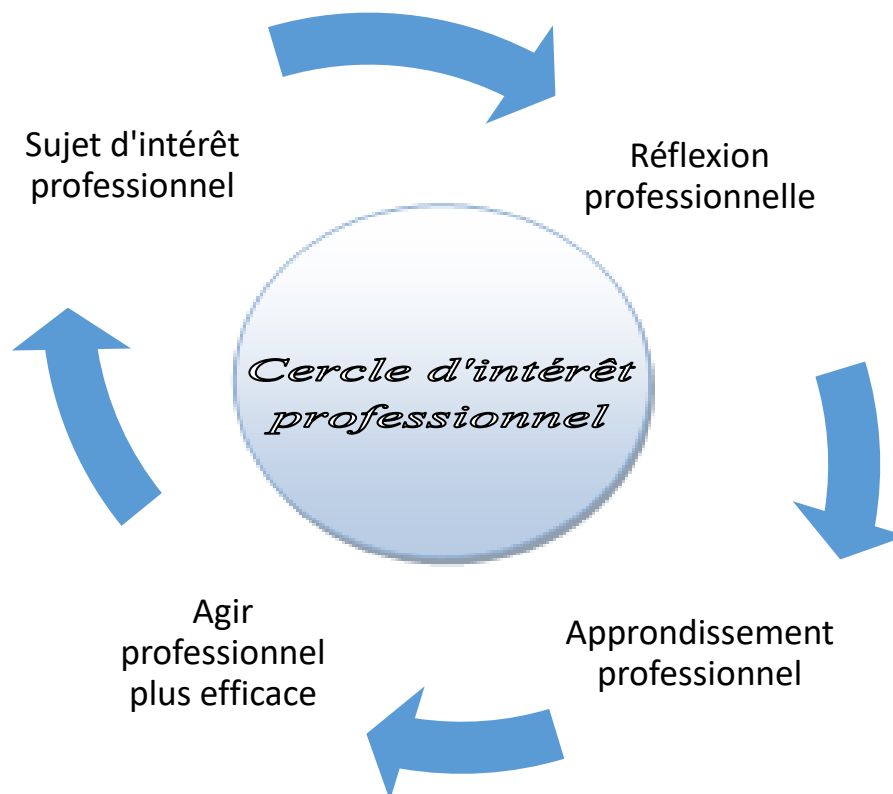
UN COACHING DE RÉSEAU
*PRATIQUE RÉFLEXIVE



« Pour réussir, il faut trouver de nouvelles voies plutôt que
de parcourir les chemins usés » - *Rockefeller* -

OBJECTIFS

Objectif général :	Sensibiliser les professionnels à un processus systématique de co-réflexion, de co-création et de co-construction afin d'approfondir un élément clé de son modèle de pratique professionnelle.
Objectifs spécifiques :	Définir les concepts liés à la notion du cercle d'intérêt professionnel : socio-constructivisme, métacognition et la pratique réflexive. Alimenter une démarche de réflexion collective en fonction du thème à approfondir et les sous-thèmes choisis par le groupe. Partager et disséminer les pratiques gagnantes. Développer le sentiment d'auto-efficacité professionnel.
Objectif final :	Approfondir un thème d'intérêt professionnel en vue d'augmenter sa qualité de développement personnel et professionnel.



DÉROULEMENT

Session(s) :	1 session de 1 à 4 rencontres.
Durée :	Chaque rencontre a une durée de 3 heures.
Date :	À déterminer.
Heure :	9h à 12h.
Lieu :	Lieu central où la confidentialité est assurée.
Guide-expert de contenu :	À déterminer.
Contenu :	Définition des concepts : socio-constructiviste, métacognition et pratique réflexive. Approfondissement des sous-thèmes choisis par le groupe. Partage des pratiques gagnantes. Prise de conscience de son savoir, de son savoir-être, de son savoir-faire et de son savoir agir professionnel. Le professionnalisme/L'éthique.
Méthodologie d'enseignement selon le cercle d'intérêt professionnel:	Exposé interactif. Réflexion personnelle et de groupe. Discussion de cas réels et recherche de solutions. Travail en sous-groupe et partage en grand groupe. Partage de différentes sources de référence. Visionnement de capsule vidéo. Mise en place d'un projet individuel et /ou coopératif.
Code de conduite :	Signature de déclaration d'engagement.
Mode d'évaluation de la démarche du cercle :	Feuille de satisfaction de l'activité d'apprentissage.
Mode d'évolution professionnelle :	Feuille d'apprentissage : Regard sur «Soi professionnel».
Attestation de formation professionnelle :	Certifiée ou non certifiée dépendamment si le formateur détient un agrément de formation.
Nota Bene :	Le niveau des apprentissages à l'intérieur du cercle d'intérêt professionnel sera proportionnel au niveau de préparation de chacun des apprenants pour l'avancement de la communauté de pratique professionnelle.